

AUDIENCE MATTEI 12/12/03

JFM+ bolot-gittler, guidoni,debeaupuy

CHG :rinaldi,vignier,faraggi

Nous sommes reçus à 14h 30 , l'INPH à 12h , le SNAM à 16h puis la CMH .

Mattei nous demande pour commencer si nous sommes dans la négociation et désireux de discuter du texte ; je lui demande en retour quelle suite est donnée à nos critiques du projet , présentées au cabinet lundi et je rappelle les principes CHG :

- respect des attributions CME et CA
- le comité médicoadministratif strictement paritaire , avec une représentation médicale élue par la CME , n'a pas de fonction autre que de faciliter , préparer le travail des instances

- respect de l'organisation en service et des chefferies de service , le pôle intervenant comme un regroupement fonctionnel de gestion , avec un responsable proposé par ses pairs au sein du pôle , validé CME et CA , nommé par le ministre .

Il nous répond que nous avons été entendus pour l'essentiel au niveau des attributions des instances (mais aucun texte ne nous est proposé et nous n'en aurons confirmation qu'en recevant la version gouv3 d'ici +- 15j)
Sur le comité médicoadministratif , il s'engage à une vraie parité et à l'élection des représentants médicaux en CME .

Il nous assure qu'il n'y aura pas de promulgation de texte avant la fin janvier et que nous rediscuterons de la version 3 à la mi -janvier .

Il dit garantir le maintien des services mais veut des chefs de service nommés localement .

Quelques avancées verbales (mais quel interlocuteur aurons nous en janvier ?) et 2 points totalement inacceptables : sa volonté de faire du comité un exécutif fort , au nom de la médicalisation de la décision , marché de dupes qui nous piègera en affaiblissant les instances où nous sommes et par ailleurs ne nous fera rien gagner : on peut compter sur les directeurs pour réduire la vocation exécutive du médicoadministratif , considérant que l'exécutif c'est eux et seulement eux .

2^e inacceptable : les nominations locales des chefs de service .

Conclusion : la lutte continue !!! Et je compte sur vous pour sensibiliser et mobiliser les PH le 16/12 et je vous rappelle le préavis de grève déposé au nom de la CHG . Les psychiatres seront en grève , les pharmaciens de l'INPH , les biologistes ? , qui d'autre ? . A suivre . Amicalement PF